

Discipline: deux poids, deux mesures à la DRPF ?!

La gestion de la discipline en douane : une injustice !?!
Traitement différencié flagrant en Polynésie et selon le grade!!!

Les agents en Polynésie sont traités plus sévèrement !!!

Nous agents à la DRPF subissons depuis quelques années l'excès de zèle de l'encadrement supérieur en matière de management et de discipline notoirement disproportionnée, avec une certaine sévérité : *interrogatoires écrits à répétitions, des suspensions de fonctions de plusieurs années voire des prolongations au-delà du délai légal sans poursuite judiciaire,* Inversement, malgré des poursuites judiciaires un cadre supérieur pour des faits reprochés particulièrement graves reçoit privilèges et honneurs.

« TRIIIT !! TRIIIT !!!! »
Carton Rouge pour les agents !!!
Honneurs et médailles pour
mes copains cadres SUP!



⚠ **Le contexte insulaire ne doit pas justifier un tel écart de traitement !!!**

Privilèges /honneurs pour un cadre SUP si controversé?

Comment ce cadre supérieur qui a fait l'objet d'une enquête administrative et d'une poursuite judiciaire selon l'article du quotidien 20 minutes aurait pu obtenir une mutation en Polynésie ?

Eh ben oui !! poursuivi judiciairement, pour des faits reprochés particulièrement graves, ce cadre a reçu une belle promotion !?! Un déplacement en outre-mer, en Polynésie avec tout le package d'avantages destiné au contrat 2 x 2 ans (*Indemnités d'éloignement,...*) !!!

Tant qu'à faire, faisant profiter Madame !!! En 2019, son épouse est affectée à la DRPF en sureffectif de catégorie A, en utilisant des priorités légales, alors même qu'elle était en disponibilité à ses côtés en Polynésie !?!

Quid de la prise en charge des frais du pot de départ de ce chef de pôle !!!
Chut !!! Cela semblerait être classé secret défense !?!

Cette année, l'intéressé reçoit une nouvelle affectation en tant qu'attaché douanier en Chine !!! Encore une promotion ou une exfiltration ?

Cerise sur le gâteau, avant son départ, il reçoit tous les honneurs des autorités du pays et même élevé au grade de Chevalier de l'ordre de Tahiti Nui par le Président de la Polynésie. M. le directeur encensant à l'extrême son acolyte a probablement omis d'informer les autorités des poursuites judiciaires en cours dont fait l'objet son chef de pôle si controversé à la DRPF ? Aux oubliettes l'exemplarité !?!

SOLIDAIRES DOUANES de Polynésie n'a de cesse d'alerter sur les irrégularités parfois même des illégalités des pratiques managériales subies par les agents (*abus d'autorité, contrôle des véhicules des agents, la succession des interrogatoires écrits, les fiches signalement, les réductions d'effectifs pour les LSP,...*).

Discipline

Un traitement différencié est observé en douane selon le grade d'origine où :

La « haute » administration est particulièrement zélée et sévère envers des collègues de catégorie C, B (voire A avec peu d'ancienneté), y compris pour des « brouilles » ;



Deux poids, deux mesures

À contrario cette même « haute administration » est beaucoup plus précautionneuse et laxiste envers ses cadres supérieurs, y compris lorsqu'il s'agit d'une atteinte manifeste au bon renom de l'administration et aux intérêts de la Collectivité.

On peut effectivement s'interroger sur le traitement privilégié de certains cadres supérieurs dans leur traitement déontologique contrairement à la sévérité particulière envers les agents à la DRPF.

SOLIDAIRES Douanes
dénonce la gestion
disciplinaire en douane et
particulièrement à la DRPF.